



Procès-verbal n°2 de l'assemblée du Conseil général de Fey du mardi 7 décembre 2021

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée à la secrétaire pour l'appel. 37 membres sont présents sur 51, soit une majorité de 20.

La secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Une personne a souhaité se faire assermenter, il s'agit de Paolo Mariani.

38 membres sont donc présents sur 52, soit une majorité de 20.

Le président passe à l'ordre du jour de cette séance.

1. Préavis municipal N° 8 / 2021 – Budget 2022

M. le syndic François Guignard présente le préavis de la municipalité.

M. Claude Meldem, rapporteur de la commission des finances, donne lecture du rapport qui conclut à l'acceptation du budget 2022 soumis au Conseil général, qui prévoit un excédent de charges de CHF 31'678.-.

Le président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le préavis n°8 / 2021 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

2. Communications de la municipalité

M. le municipal Carlos Bujard effectue un retour sur les travaux découlant du préavis 2/2020, soit la réfection de la conduite d'eau de la route de Possens et celle de la Grande Lignée.



3. Divers et propositions individuelles

Le président annonce qu'une question, au sens de l'art. 59 du règlement du Conseil général, lui a été remise par écrit. Il s'agit d'une demande de Mme Nicole Laurent qui souhaite que la commune s'équipe d'une plus grande boîte aux lettres pour les votations, et mieux sécurisée. Le président répond séance tenante en expliquant que l'importante participation du dernier scrutin du 28 novembre explique la surcharge de la boîte aux lettres, qui a malgré tout été relevée très régulièrement. Il rappelle que la boîte aux lettres dédiée aux votations se trouve dans la porte de la maison de commune et qu'elle est adaptée pour recevoir un grand nombre d'enveloppes. Il constate également qu'il y a confusion avec celle du greffe mais que cette dernière est également relevée le dimanche de scrutin. Plusieurs conseillers suggèrent d'améliorer la signalétique, notamment en la rendant plus voyante. La municipalité effectuera cette amélioration et fera également une sensibilisation dans la prochaine édition de la Feuille de Foyard.

Le président évoque le passage du Tour de Romandie 2022 dans le district, le 28 avril prochain.

Laurent Caboussat signale l'état vieillissant de la place de jeux et demande si un prochain rafraîchissement de celle-ci est prévue. La municipalité prend note de ce constat et examinera l'opportunité d'une remise en état de certaine installation.

Maryline Peguiron demande si lors de la prochaine réfection de la route de Vuarrens le passage de l'église sera élargi. M. le syndic explique que les constructions alentours ne permettent pas de déplacer les limites de celle-ci.

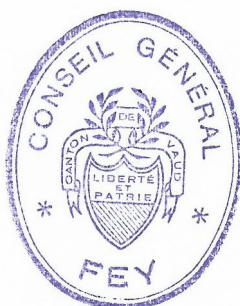
Olivier Jaunin souhaite s'assurer que la municipalité a bien pris les dispositions nécessaires pour garder l'abri PC fonctionnel en raison des futures constructions prévues au-dessus de celui-ci. Mme la municipale Cécile Laurent explique que la municipalité a en effet entrepris les démarches dans ce sens. Elle a notamment demandé deux avis de droit, fait un état des lieux avant travaux et exigé plusieurs constats aux étapes clés du chantier.

En cette fin d'année, le président remercie les membres du Bureau du conseil pour leur disponibilité et toutes les personnes œuvrant pour le bien de la commune.

Les prochaines séances du conseil auront lieu le mardi 8 mars (date facultative), le 7 juin au Parlement vaudois, le 6 septembre et le 6 décembre.

La séance est levée à 21h07.

Le Président :
Jean-Luc Noël



La Secrétaire :
Céline Pesquet Saffore